

## Fiche récapitulative

**Certificat de compétence : CC15800A | Certificat de compétence Assistant aux projets et parcours de vie**



**151**

Total d'heures d'enseignement



**14**

Crédits ECTS

### Présentation

Cette formation répond à un besoin de certification soutenant le développement d'un nouveau métier amené à se développer dans un proche avenir : l'assistant aux projets et parcours de vie (APPV). Ce métier consiste à être en appui à la maîtrise d'ouvrage du projet des familles/aidants et des intéressés.

Le déploiement de ce certificat en Nouvelle-Aquitaine se réalise en s'appuyant sur des acteurs locaux : professionnels en poste, structures médico- sociales et employeurs, structures de formation du domaine médico-social, formateurs indépendants.

#### Mentions officielles :

Intitulé officiel figurant sur le diplôme : Certificat de compétence Assistant(e) aux projets et parcours de vie

#### Taux de réussite :

Les dernières informations concernant le taux de réussite des unités d'enseignement composant les diplômes

↓ Taux de réussite

### Objectifs : aptitudes et compétences

#### Objectifs :

Il s'agit de former des professionnels capables d'agir en tant que personnes ressources auprès des familles / aidants et des intéressés pour accompagner la formulation et la mise en oeuvre de leur projet de vie et, plus généralement, exercer leurs droits.

#### Compétences :

Le certificat permet :

- d'accompagner les mutations en cours en incitant les acteurs à saisir les enjeux entourant le travail d'accompagnement et les nouvelles grilles de lecture de la professionnalisé
- de promouvoir l'acquisition de savoirs et compétences soutenant l'émergence et le développement des métiers tournés vers l'assistance à maîtrise d'ouvrage
- de favoriser la capitalisation des compétences professionnelles mobilisées
- de maîtriser des concepts, méthodes, méthodologies et outils nécessaires à la mise en oeuvre de projets et de parcours de vie.

### Prérequis

Public : Professionnels de Santé

Niveau d'entrée : Bac + 2

#### Conditions spécifiques et prérequis

Les candidats devront disposer d'un titre ou diplôme national de niveau Bac +2 et/ou d'une expérience professionnelle en tant que salarié ou bénévole dans les champs sanitaire, social et médico-social, éducatif, etc.

L'admission se fait sur la base d'un dossier d'admissibilité (CV et lettre de motivation ) à transmettre à nos Conseillers en formation

### Délais d'accès


Le délai d'accès à la formation correspond à la durée entre votre inscription et la date du premier cours de votre formation.

- UE du 1er semestre et UE annuelle : inscription entre mai et octobre
- UE du 2e semestre : inscription de mai jusqu'à mi-mars

Exemple : Je m'inscris le 21 juin à FPG003 (Projet personnel et professionnel : auto-orientation pédagogique). Le premier cours a lieu le 21 octobre. Le délai d'accès est donc de 4 mois.




## Programme

Légende:

 Cours en présentiel

 Cours 100% à distance

 Mixte: cours en présentiel et à distance

Unités Obligatoires	Année 2023/2024	Année 2024/2025	Année 2025/2026
<b>HTS123   Ingénierie de l'accessibilité</b> 6 ECTS  51 heures	Annuel	Annuel	Annuel
<b>HTS124   Politiques de l'accessibilité, société de la connaissance et citoyenneté</b> 2 ECTS  18 heures	Annuel	Annuel	Annuel
<b>HTS127   Assistance à projet et parcours de vie : cadre réglementaire et enjeux organisationnels et professionnels</b> 2 ECTS  36 heures	Annuel	Annuel	Annuel
<b>HTS128   assistance à projet et parcours de vie: métier, stratégies et méthodologies</b> 2 ECTS  35 heures	Annuel	Annuel	Annuel
<b>UASA0P   Préparation au métier d'APPV</b> 2 ECTS			

## Modalités

### Modalités pédagogiques

Les modalités pédagogiques sont détaillées dans chaque unité qui compose le parcours.

### Modalités de validation

Valider les enseignements et l'UA d'expérience professionnelle

## Tarif

<b>Mon employeur finance</b>	3.600 €
<b>Pôle Emploi finance</b>	3.600 €
<b>Je finance avec le co-financement Région</b>	Salarié : 3.600 €

Plusieurs dispositifs de financement sont possibles en fonction de votre statut et peuvent financer jusqu'à 100% de votre formation.

Salarié : Faites financer votre formation par votre employeur

Demandeur d'emploi : Faites financer votre formation par Pôle emploi

Votre formation est éligible au CPF ? Financez-la avec votre CPF

Si aucun dispositif de financement ne peut être mobilisé, nous proposons à l'élève une prise en charge partielle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec un reste à charge. Ce reste à charge correspond au tarif réduit et est à destination des salariés ou demandeurs d'emploi.

Pour plus de renseignements, consultez la page Financer mon projet formationopen\_in\_new ou contactez nos conseillers pour vous accompagner pas à pas dans vos démarches.

## **Blocs de compétences**

Pas de possibilité de valider un ou des blocs de compétences sur ce diplôme.

## **Suites de parcours : poursuites d'études possibles**

Pas de suites de parcours possibles.

## **Passerelles : lien entre certifications**

Pas de poursuite d'études.

## **Débouchés - Métiers visés**

Débouchés :

- Assistant aux projets et parcours de vie (pas de code ROME associé à ce jour)